

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DU RESPECT DES BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE (BPL)

Domaines de reconnaissance de conformité

Installation reconnue n° 302

Dénomination sociale de l'installation reconnue :	Ag-Quest Holdings Ltd.
Nom de la personne-ressource :	Dana Maxwell
Adresse :	CP 144, Minto Manitoba R0K 1M0
Téléphone :	1 204 776-5561
Télécopieur :	1 204 776-2250
Site Web :	http://www.agquest.com
Courriel :	dana.maxwell@agquest.com

Pour veiller au respect de la Loi sur les langues officielles, le Conseil canadien des normes (CCN) a traduit de l'anglais au français du contenu exclusif lorsque celui-ci n'était pas offert en français. En cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise du document prévaut.

Les sites d'essai comprennent : [Minto (Manitoba); Elm Creek (Manitoba); Saskatoon (Saskatchewan); Ridgedale (Saskatchewan); Taber (Alberta)]

La reconnaissance du respect des BPL comprend les établissements suivants : [Minto : CP 144, Minto (Manitoba) R0K 1M0; Elm Creek : 43 Church Avenue, Elm Creek (Manitoba) R0G 0N0; Saskatoon : SW 31-36-6 W3 (sortie autoroute 14); Ridgedale (Saskatchewan) SW16-47-15 W2; Taber : 95002 RR 155, Taber (Alberta)]

N° de dossier du CCN	15394
Critères de reconnaissance de la conformité	Conformité aux exigences des Principes de bonnes pratiques de laboratoire (BPL) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 1998
Reconnaissance initiale	1998-08-18
Reconnaissance la plus récente	2024-08-01
Reconnaissance valide jusqu'au	2028-08-18

Type d'installation	<ul style="list-style-type: none"> • Site d'études sur le terrain
Domaines de conformité	<ul style="list-style-type: none"> • Pesticides et biocides
Domaines de compétence	<ul style="list-style-type: none"> • Études portant sur le comportement dans l'eau, dans le sol et dans l'air; bioaccumulation • Études portant sur les résidus • Études portant sur les effets sur les mésocosmes et les écosystèmes naturels • Autres études : métabolisme des plantes contenant du C-14

Le présent document fait partie du certificat de reconnaissance de conformité délivré par le Conseil canadien des normes (CCN). La version originale est affichée dans le répertoire des organismes accrédités par le CCN sur le site Web du CCN au www.ccn-scc.ca

Elias Rafoul
 Vice-président, Services d'accréditation
 Date de publication : 2024-08-01